

le

N° 296 | JUIN | 2025

Pennois

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU | @VILLESPENNESMIRABEAU

Priorité
à votre sécurité !

SOS Médecins
(plateforme générale)
3624 (0.12€/min.)
SAMU
15

Permanence médicale

La permanence médicale
des Pennes-Mirabeau
est ouverte 7j/7
de 9h à 22h

166, avenue de Plan de Campagne
04 65 29 03 90

**Urgences médicales
de l'hôpital Nord**

Pour joindre un service d'urgence
de l'hôpital Nord,
urgences adultes, urgences enfants,
urgences gynécologiques,
urgences ophtalmologiques,

un seul numéro
04 91 96 44 44

**Autres permanences
médicales
ouvertes 7j/7 de 9h à 22h**

Centre Médical de Vitrolles
32, avenue Padovani
13127 Vitrolles
09 58 15 22 47

Centre Médical GMédec
930, avenue d'Arménie
Centre commercial La Plaine
13120 Gardanne
04 42 50 60 15

Urgence dentaire

Les dimanches et jours fériés, trouvez
le dentiste de we près de chez vous au :
0 892 566 766

Taxis Pennois

Ferrero Transport Location :
06 27 04 07 95
Taxi AGC : 06 35 59 11 38
Taxi Éléance 13 : 06 65 35 82 16

Taxi Marseille : 06 65 21 48 15
Taxis Services «SASU MTS» : 06 08 94 98 00
Taxi Vincent : 06 12 33 10 88
Zecar : 07 68 80 96 98

Pharmacie de garde

Les dimanches et jours fériés, trouvez la
pharmacie de garde près de chez vous
(recherche par code postal) grâce au
«RésoGardes»

www.3237.fr ou par téléphone 3237
(accessible 24h/24h)

La pharmacie de Plan de Campagne
est ouverte tous les dimanches
de 9h à 13h

CC Barnéoud
Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 64 16

Don du sang
15h - 19h30

MARDI 10 JUIN
Salle du Conseil municipal,
Hôtel de Ville, Les Cadeneaux

MARDI 8 JUILLET
Salle Tino Rossi, les Pennes

MARDI 5 AOÛT
Salle du Conseil municipal,
Hôtel de Ville, Les Cadeneaux

Contact : 13170adsb@gmail.com

Urgences

Police municipale
04 91 67 17 17
Police nationale
04 84 35 39 20
Commissariat de Vitrolles
04 42 10 88 20
Pompiers
04 42 15 53 85

Ambulances
Bleu marine Ambulances
04 42 90 99 99
Ambulances Horizon
04 91 09 97 29
Ambulances Vitrolles
04 42 78 78 48
Ambulances Inter Urgence
04 91 65 11 11

Clinique vétérinaire

La clinique vétérinaire Mirabeau
est ouverte le samedi de 8h à 19h.
1234, quartier du Tunnel,
D113, Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 57 00
Pour les nuits et le dimanche,
contacter le **08 99 700 425**



La question de la sécurité est devenue un enjeu politique, voire politique. C'est regrettable. Car lorsqu'il est instrumentalisé à des fins électorales, ce sujet glisse trop souvent vers la démagogie, au détriment de la mesure et de la responsabilité qu'il exige. En effet, la sécurité est une préoccupation majeure pour nos concitoyens, souvent désorientés face au flot d'informations, parfois contradictoires ; on leur doit donc le plus grand sérieux. Et cela commence d'abord par un constat. Dans notre pays, on déplore chaque année plus de 1000 homicides, plus de 120000 faits de violences sexuelles, plus de 200000 cambriolages, plus de 100000 vols à main armée, plus de 250000 vols dans les véhicules et plus de 400000 escroqueries. Il ne s'agit donc pas d'un «sentiment d'insécurité» que révèlent ces chiffres, mais bien de faits, avec en premières victimes les femmes et les personnes aux revenus modestes. C'est pourquoi, je le répète, la sécurité de chacun ne devrait appartenir à aucun camp politique. Elle devrait même être le premier des droits de l'Homme. Elle est le premier droit des Pennois.

Le titre à la une de ce numéro n'est d'ailleurs pas un slogan. Il reflète une réalité : oui, depuis des années, nous avons fait de votre sécurité notre priorité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aux Pennes-Mirabeau, nous comptons 14 policiers municipaux pour 10000 habitants, contre une moyenne nationale de 6 pour les villes de 10000 à 100000 habitants.

Même chose pour la vidéoprotection : notre ville est dotée de 260 caméras, quand la moyenne nationale est de 126. Derrière ces chiffres, il y a surtout des femmes et des hommes, engagés au quotidien, et je veux ici saluer le travail remarquable de notre Police municipale, de nos ASVP, de nos opérateurs de vidéoprotection. Ils veillent à votre sécurité, de la sortie des écoles jusqu'à des interventions périlleuses de flagrants délits. Je remercie également les forces de la Police nationale, avec lesquelles nous coopérons étroitement. Oui, tous ces choix ont un coût. Nous les assumons, pleinement, d'autant qu'ils portent leurs fruits. En 2024, plusieurs indicateurs de la délinquance sont en forte baisse dans notre commune –environ 40% pour les cambriolages et les agressions sur personnes. Exception : les vols d'accessoires de véhicules ont connu une hausse de 50%. Vous voyez, nous ne vous cachons rien ! Je pense sincèrement qu'en matière de sécurité, il ne faut céder ni à l'angélisme, ni au catastrophisme. Il faut faire preuve de pragmatisme, de constance et de courage. C'est notre ligne de conduite et nous la poursuivrons avec détermination.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

VIE LOCALE

6
JEAN-CLAUDE MARTIN

VIE LOCALE

7
PLAN CANICULE

VIE LOCALE

8
CAFÉ DE L'EMPLOI

VIE LOCALE

9
2^E FORUM DES RETRAITÉS

AMÉNAGEMENTS

12
13
L'ACCESSIBILITÉ

VIE LOCALE

14
ESTEBAN MARTINS

À LA UNE

15
18
DOSSIER SÉCURITÉ

SORTIR

19
RDV DE L'IDÉETHÈQUE

**Prochain
numéro
du Pennois**

n°297, Été 2025,
disponible
à partir du 7 juillet

SOMMAIRE

Édito | page 3
Ça s'est passé | pages 4/5
Vie locale | pages 6/9, 14
Dans ma ville | pages 10/11
Aménagements | pages 12/13
À la Une | pages 15/18
Sortir | pages 19/21
Opinions | page 22
Pratique | page 23

«Le Pennois»
Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter, Axelle Cecchi.
Maquette, mise en page, graphisme, Flavie de Saporta.
Photos Ludovic D. Rodriguez-Pascal.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlpm.com
Impression Imprimerie Messages - Toulouse
Tirage à 5 000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005.



La Lionne - 4 avril - Auditorium de l'Idéethèque



Commémoration pour les victimes du génocide des Arméniens - 24 avril - Rond-point du 24 avril



Dénomination de la crèche des Bouroumettes «Francette Meppi» - 25 avril



Entraînement de l'équipe féminine de l'OM avec la JSPM - 30 avril - Stade Basile Boli



Coupe départementale et coupe Région sud de BMX - 27 avril - Piste de bicross



Rencontre d'auteur avec Guillaume Bianco - 5 avril - Bibliothèque



Rencontre intergénérationnelle seniors et jeunes Pennois du centre aéré Les Charmes - 18 avril



Commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation de la Seconde Guerre mondiale - 27 avril - Square Jean Moulin



Exposition «Les Pennes-Mirabeau et la Seconde Guerre mondiale» - 6-23 mai - Hôtel de ville



Commémoration du 8 mai 1945 - 8 mai - Square Général Leclerc



Repas de Pâques - 17 et 25 avril - Écoles et foyers restaurants



Remise du chèque à l'association «Vaincre la Mucoviscidose» suite au gala de danse de l'association Studio A - 14 mai - Hôtel de ville



Cross des Scoubidou - 1er mai - Parc Mellan



Lou Mirabéou - 10 et 11 mai - Village des Pennes



Conférence René Daumal - 13 mai - Idéethèque



Journée européenne des moulins - 17 mai - Esplanade du moulin



Pétanque : remise du challenge de la municipalité - 15 mai - Hôtel de ville



Journée des enfants - 17 mai - Square 1962



Réouverture du Natural'inn Café

Après de longs mois de fermeture pour raison de santé, Michèle Adajar a rouvert en avril les portes du Natural'inn Café. De retour aux fourneaux, cette Pennoise propose à nouveau ses plats et pâtisseries 100% bio, faits maison et de saison. Elle revient avec quelques nouveautés. «*Éliot, mon nouvel employé, m'aide au service le midi et prend le relais l'après-midi. Mais c'est toujours moi qui cuisine!*», sourit la gérante. Un menu a été ajouté sur son site web, avec un plat du jour et des incontournables comme les tartellettes ou encore sa nouvelle création : une crème matcha vegan. Autre nouveauté : un cocktail fruité à la spiruline des Pennes-Mirabeau. «*Je suis vraiment heureuse de pouvoir à nouveau proposer mes recettes et retrouver mes fidèles clients qui attendaient cette réouverture!*».

Natural'inn Café, 15 avenue Victor Hugo
Tél. 09 73 89 41 25
E-mail : contact@naturalinncafe.fr
Site : naturalinncafe.fr
Instagram : [naturalinn_cafe](https://www.instagram.com/naturalinn_cafe)



Photobooth

Infirmière de profession, Marie Balaguer s'est lancée en octobre 2024 dans une seconde activité : la location événementielle de photobooths, ces cabines photo permettant de se prendre en selfie, de personnaliser le cliché et de l'imprimer instantanément. «*J'ai eu l'opportunité d'acheter une première machine et j'ai tout de suite adoré : créer des cadres sur mesure selon les envies du client, offrir un souvenir aux invités... Et les voir ravis, c'est très gratifiant!*»

La Pennoise propose deux modèles à la location, dont une machine équipée d'un miroir en forme de cœur, «*idéale pour les mariages, anniversaires, ou tout autre type d'événement*».

MB Mon Photobooth
Tél. 06 17 16 03 16 / 06 21 45 10 30
mail : contact@louer-photobooth.fr
Site : louer-photobooth.fr
Instagram : [mbmonphotobooth](https://www.instagram.com/mbmonphotobooth)



Hommage à Jean-Claude Martin

Il ravivait la mémoire des anciens combattants en tant que président d'associations, dynamisait la vie des foyers seniors par sa fonction de délégué de l'ES13, Jean-Claude Martin s'en est allé en décembre dernier à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Chaque ville est un creuset où se croisent les existences, les parcours et les expériences, où certaines personnes ont à cœur d'œuvrer pour le bien commun.

Honorant la mémoire des soldats ayant combattu pour la France, suscitant aussi des moments de partage et de gaieté lors d'activités qu'il organisait pour les seniors, Jean-Claude Martin était de ceux-là. Lui qui s'est soudainement éteint en décembre dernier alors qu'il célébrait son quatre-vingt-quatrième anniversaire entouré de son épouse, son fils, sa belle-fille et ses deux petits-enfants.

Son décès marque le terme d'une époque pour toutes celles et ceux qui le côtoyaient. En témoigne, le nombre très important de Pennois venus lui rendre un dernier hommage lors de son enterrement le 27 décembre 2024. «*Un hommage mérité*, appuie Michel Amiel, *tant il s'est pleinement investi en matière de transmission de la mémoire, mais aussi pour proposer de belles animations aux seniors*».

Une vie d'engagements

Il faut remonter plus de cinquante ans en arrière pour évoquer l'installation de la famille Martin dans le quartier de la Voilerie en juillet 1973. À cette période, tout comme son épouse Annie,

Jean-Claude occupe un poste de cadre au Port autonome de Marseille où il effectuera d'ailleurs toute sa carrière.

À son arrivée dans la commune, il crée l'association US Voilerie et ses sections de football, volley et tennis, occupe par la suite un siège de conseiller municipal délégué aux Anciens combattants auprès de Victor Mellan puis de Michel Amiel jusqu'en 2001, est nommé membre du conseil d'administration du CCAS.

Travailleur infatigable, il multiplie les engagements et devient président aux Pennes-Mirabeau de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et du Souvenir français, honore avec les anciens combattants toutes les commémorations locales et départementales et organise des voyages scolaires à Verdun, en Normandie...

Largement reconnu pour sa fonction de délégué de l'association départementale Énergie solidaire 13, il n'a de cesse d'organiser des après-midis lotos dans les foyers seniors, ainsi que des sorties et des voyages avec un formidable succès jamais démenti. Pour toutes et tous, sa disponibilité et son écoute en faisaient une personne irremplaçable. «*C'était un homme d'une grande gentillesse qui ne savait pas dire non, il s'est donné toute sa vie sans jamais s'arrêter*», conclut Annie Martin.

SERVICES PUBLICS

Bien préparer son été

Plan canicule

Chaque année entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, le plan canicule est activé sur l'ensemble du territoire, en particulier sur la commune. Ce dispositif de veille sanitaire est devenu d'autant plus indispensable à mesure que les effets du changement climatique se font ressentir, les épisodes de forte chaleur augmentant à la fois en termes de fréquence et d'intensité. Ce plan permet donc d'évaluer les risques tout au long de la période de référence, faire de la prévention auprès de la population, et prendre des mesures concrètes si nécessaire.

Inscrivez-vous!

Si les conséquences liées à la survenue de fortes chaleurs n'épargnent personne, elles peuvent être dangereuses notamment lorsque l'on avance en âge. C'est pourquoi, le CCAS recense les personnes de 65 ans et plus, ou à partir de

60 ans lorsqu'elles sont inaptes au travail, ainsi que les personnes en situation de handicap. L'inscription sur ce fichier de veille (réalisée sur simple retour du coupon ci-contre) permet de recevoir des appels réguliers de la part des agents du CCAS. Ces derniers s'assurent du bon état de santé des personnes suivies, et peuvent prodiguer des conseils de protection contre la déshydratation et les coups de chaleur. Parallèlement, le numéro vert national «Canicule info service» en cas de forte chaleur, permet de s'informer et de recevoir des conseils (tel : 0800 06 66 66, du lundi au samedi de 9h à 19h, appel gratuit depuis un poste fixe en France). Enfin, le site vigilance.meteofrance.fr renseigne sur la situation météorologique (information actualisée au moins deux fois par jour, à 6h et à 16h).

Contact CCAS : 04 91 67 17 37
ou ccas@vlpm.com

Opération tranquillité vacances

Pour que l'été ne rime pas avec crainte liée au risque de cambriolage, il est conseillé de s'inscrire au dispositif «Opération tranquillité vacances» (OTV) mis en place par la police. En votre absence, la surveillance de votre domicile pourra être réalisée lors des patrouilles régulières et vous recevrez une alerte en cas d'anomalie constatée (dégradations,

cambriolage...). L'OTV est un service gratuit auquel vous pouvez vous inscrire auprès de la Police municipale (6 av. Leclerc, tél. 04 91 67 17 17), auprès du commissariat de police de La Gavotte (77 av. François Mitterrand, tel : 04 84 35 39 20) ou encore via le site service-public.fr. Justificatifs d'identité et de domicile obligatoires.

Alerte risques majeurs

La survenue de risques majeurs sur la commune (de type incendie ou inondation) nécessite des mesures de sécurité adaptées par les services municipaux. Le cas échéant, un système d'alerte rapide existe afin de pouvoir informer les habitants sur ces mesures dans les délais les plus brefs. Vous êtes donc invités à souscrire gratuitement au dispositif via le code ci-dessous,

afin de recevoir une alerte par téléphone, SMS ou courrier électronique.

QR Code pour inscription :



Coupon à remplir,
découper et envoyer
à l'adresse ci-dessous :

PRÉVENTION CANICULE

CCAS des Pennes
8, av. du Général Leclerc 13170 Les Pennes-Mirabeau
Tél : 04 91 67 17 35

Nom
Prénom
Né(e) le
Adresse
Tél.

En cas d'urgence, joindre

Nom
Prénom
Tél.

Coordonnées de la personne déclarante si la demande est faite par un tiers :

Nom
Prénom
Adresse
Tél.

RGPD : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment auprès de la Ville des Pennes-Mirabeau.



Commémoration de l'appel du 18 juin

L'appel du 18 juin 1940 est célébré chaque année en France depuis 85 ans.

Destiné à contrer la demande d'armistice du maréchal Pétain, ce discours fut le premier que le général de Gaulle, grâce à l'appui de Winston Churchill, adressa aux Français depuis Londres, les exhortant à le rejoindre au sein de la France Libre. La commémoration de cet appel à résister aux côtés des Forces alliées rassemblera les Pennois, le mercredi 18 juin à 18h, square du général de Gaulle.



Piscines

«Cela fait une vingtaine d'années que je travaille dans le secteur de la piscine. Il s'agit d'un univers qui m'a toujours passionné et je suis très fier d'avoir aujourd'hui mon propre magasin», confie Fabrice Chaumery.

Depuis juin 2024, son entreprise de rénovation «Chaumery, Piscine & Co» dispose de ses propres locaux, couplés à un espace de vente «Aquaplan», dédié à l'équipement et à l'entretien des piscines. «Nous pouvons désormais accueillir les clients dans un lieu convivial, pour évaluer leurs besoins et établir un devis», explique ce Pennois, spécialiste de la pose de liner renforcé, un revêtement étanche. «L'objectif est d'offrir à chaque client une piscine à la fois fonctionnelle et agréable à l'œil. Chaque jour apporte son lot de défis, que mon équipe et moi-même aimons relever en nous adaptant à chaque projet, avec pour priorité la satisfaction du client.»

Chaumery, Piscine & Co
Av. du Barreau Nord-Sud, Plan de Campagne
Tél. 04 42 42 20 36
E-mail : chaumerypiscine@gmail.com



Remise en état d'habitations

Après une carrière comme chauffeur de car, Henry Nolasco a choisi de prendre un nouveau départ. En avril 2024, il crée sa propre entreprise de nettoyage et remise en état d'habitations, avec une spécialisation dans les extérieurs. «J'avais déjà exercé dans le bâtiment, alors je me suis formé pour m'améliorer et je me suis lancé», raconte ce Pennois. Débarras de caves, enlèvement de gravats, nettoyage et rénovation de toitures, terrasses, façades, mais aussi petites réparations, Henry Nolasco est un véritable touche-à-tout. Il intervient aux Pennes-Mirabeau, à Marseille et dans les alentours. «J'aime que chaque chantier soit différent. C'est un travail physique, mais la satisfaction du client vaut tous les efforts», confie cet artisan qui ne veut rien laisser au hasard : «Si je repère un autre problème, je le signale toujours. Je peux m'en charger ou orienter vers un autre professionnel. Je ne laisse jamais un client sans solution.»

Henry et Jùlian Nettoyage
Tél. 06 35 35 64 11
E-mail : henrynolasco58@gmail.com



RENDEZ-VOUS

Café de l'emploi

Mardi 10 juin à l'hôtel de ville, une matinée autour de l'emploi est organisée de 9h à 12h par le Bureau municipal de l'emploi et ses partenaires. Que vous soyez en recherche de poste, d'une formation, en quête d'informations pour créer votre entreprise, ce rendez-vous vous est destiné. Plusieurs entreprises locales, ou implantées localement telles que METRO, Intermarché, Technoplus Industries, GSF Phocéa, Norauto... et deux services municipaux (Petite Enfance et Entretien des locaux) proposeront leurs offres d'emploi du moment et pourront répondre à toutes questions utiles sur les postes à pourvoir. Si l'une ou plusieurs des propositions présentées entrent en adéquation avec la demande du candidat, il sera alors possible de postuler directement en déposant son CV auprès des recruteurs.

Autre atout de cette matinée, les participants pourront s'appuyer sur la présence de partenaires institutionnels. Ainsi, France Travail, le Bureau municipal de l'emploi, le Plan local d'insertion pour l'emploi, la Mission locale, Cap

emploi 13, APF France Handicap... renseigneront sur leurs dispositifs respectifs pour vous aider à concrétiser votre projet professionnel, qui peut notamment se traduire par un accompagnement à la création d'entreprise ou par une offre de formation. Dans ce dernier domaine, les personnes intéressées pourront se renseigner auprès du GRETA-CFA de l'académie d'Aix-Marseille, organisme répondant aux besoins de formation et de professionnalisation des jeunes (hors statut scolaire), des salariés et des demandeurs d'emploi, ou auprès de la Croix-Rouge Compétence - Aix-en-Provence, qui forme dans les domaines du sanitaire, du social et de la santé et sécurité au travail. Enfin, sur le parking, le bus du Département - Pôle insertion proposera des temps d'échanges individualisés, des offres d'emploi et du coaching pour les bénéficiaires du RSA.

Mardi 10 juin de 9h à 12h
Hôtel de Ville
Renseignements : 04 91 67 17 88 ou
emploi@vlpn.com (Bureau de l'emploi)

«MON ESCALE»

Le rendez-vous des aidants

Vous prenez soin de l'un de vos proches, qu'il soit malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap ? «Mon escale», est un temps de rencontre convivial qui vous est proposé par le CCAS. Lors de cette pause salutaire, vous aurez la possibilité d'échanger entre aidants, partager votre ressenti, trouver un soutien pouvant s'avérer précieux. Le rendez-vous est fixé au CCAS (8 avenue du Général Leclerc) un mercredi par mois, excepté durant le mois d'août. Prochaines dates : 11 juin,

2 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2025.

Gratuit, sur inscription : 06 77 63 36 89



SENIORS

2^e Forum des retraités

Les Pennois retraités et ceux sur le point de le devenir sont conviés jeudi 12 juin de 10h à 16h30 à l'hôtel de ville, pour la 2^e édition du Forum qui leur est consacré. Sur place, ils découvriront l'offre en matière de culture, bien-être, sport, et les dispositifs liés à la prévention, l'aide administrative, la retraite ou la santé, proposés par la Ville et ses partenaires. Ainsi, le public pourra s'informer librement sur les stands qui proposeront aussi, pour la plupart, des ateliers. Pour participer à ces derniers, il faudra simplement s'inscrire (cf. encadré) et éventuellement prévoir une tenue adaptée à l'activité choisie.

Par ailleurs, afin de pouvoir se rendre plus facilement à l'hôtel de ville, un minibus Transdev (accessible PMR, mais sans aide au transport) véhiculera gratuitement 23 participants depuis la Renardièrre jusqu'à l'hôtel de ville, via différents arrêts sur la commune (voir encadré).

Stands et ateliers

Parmi les stands orientés «culture, sport et bien-être», figurera la bibliothèque, qui en plus de faire connaître son offre de prêt et ses dernières acquisitions, prévoira une démonstration de

ses instruments de musique à emprunter. Le service Culture quant à lui, assurera une présentation de l'école municipale de musique, théâtre et danse (EMMTD), de l'école d'arts plastiques, des offres de loisirs de l'Idéethèque, dont l'ID Geek, tandis que le service des Sports se fera le relais des associations sportives. Parallèlement, l'application numérique de la Ville et les supports d'information de la municipalité - dont les nouvelles éditions des guides seniors et du CCAS - seront présentés par le service Communication.

Côté accompagnement, France Services et le Bureau municipal de l'emploi renseigneront d'une part sur l'aide aux démarches administratives (Finances publiques, CAF, CPCAM...) et les différents rendez-vous de sa plateforme juridique, et d'autre part sur les possibilités d'emploi des seniors. Un soutien administratif que proposera également la Maison du Bel Âge sur toutes les démarches du quotidien. De façon générale, tout ce qui concerne la retraite, la santé, la prévention, les dispositifs d'aide, seront représentés par le CCAS des Pennes-Mirabeau, les organismes Agirc Arrco, Carsat, Pôle Infos seniors et UNASS 13.

Jeudi 12 juin de 10h à 16h30
Hôtel de ville
Renseignements : 04 91 67 16 18

Ateliers

Atelier jardinage (Service municipal des Espaces verts) 10h30-11h et 11h30-12h
Massage cardiaque et défibrillateur (UNASS 13) 11h-11h30 et 15h-15h30
Gym chinoise 10h30-11h (MBA) et 14h30-15h (Tai chi chuan pennois)
Sarbacane (Archers pennois) 14h30-16h30
Karaté (École de karaté des Pennes) 11h-11h30
Conférence santé (CPTS La Caravelle) 15h-15h30
Animation musicale (Roger Monduel) 12h-13h
Animation harmonica (Daniel Beaubiat du CDAP) 12h-12h20
Conférence cybersécurité (Crédit agricole) 14h30-16h
Atelier sécurité routière (Police municipale) 11h-12h et 15h-16h

Inscription avant le 5 juin
au 04 91 67 16 18

Minibus

MATIN :
Départ Renardièrre : 8h30.
Arrivée hôtel de ville : 10h.
Retour hôtel de ville : 12h.
Arrivée Renardièrre : 13h15.

APRÈS-MIDI :
Départ Renardièrre : 13h30.
Arrivée à l'hôtel de ville 15h.
Retour hôtel de ville : 16h.
Arrivée Renardièrre : 17h15.

Détails des arrêts sur pennes-mirabeau.org



Joyeux anniversaire Pedro!

«Exceptionnel.» C'est ainsi que la famille Olmeda décrit Pedro, qui a fêté ses 100 ans le 23 février dernier. Né en 1925 au Pays basque espagnol, Pedro incarne un parcours de vie hors du commun, marqué par l'exil, le travail, la famille et une incroyable vitalité.

Arrivé en France en 1930 comme réfugié, fuyant la Révolution espagnole, il s'installe aux Pennes-Mirabeau en 1942. Deux ans plus tard, en 1944, il participe à la reconstruction du tunnel du village des Pennes, détruit par les troupes allemandes - une contribution discrète mais précieuse à l'histoire locale.

En 1948, il épouse Carmen Hernandez, une Pennoise, avec qui il aura un fils. Leur famille s'agrandira plus tard avec deux petites-filles et quatre arrière-petits-enfants. Pour raisons professionnelles, Pedro quittera un temps la commune pour s'installer à Lyon, mais le couple y reviendra à la retraite. «Nous voulions rentrer à la maison!», confie-t-il avec émotion.

Aujourd'hui veuf, Pedro vit seul, en toute autonomie et refuse de céder à l'ennui : «Je cuisine, je jardine, je bricole. Je continue à faire tout ce que je peux.» Un mode de vie actif qui participe à sa longévité. «J'ai un peu mal aux jambes, mais dans ma tête, tout est impeccable!», lance-t-il dans un sourire. Et d'ajouter, malicieux : «Je rajeunis!» On veut bien le croire.

L'été aux foyers-restaurants

Les Cadeneaux : ouvert du lundi 30 juin au vendredi 1^{er} août. Fermeture du 4 au 15 août. Durant cette période, les seniors sont conviés à déjeuner au foyer de La Gavotte (Pavillon des Fleurs). Reprise du service le lundi 18 août.

La Gavotte : ouvert en juillet et août.

Cabinet d'ostéopathie

Ostéopathe D.O., Alexandre Briand Cicetti a ouvert un cabinet d'ostéopathie au 195 avenue François Mitterrand. Tél. 07 86 10 95 15. Ouvert tous les jours 9h/20h et le samedi 9h30/13h30.



CURAGE FOSSÉS ET RUISSEAUX

Des opérations de curage ont été entreprises dans divers secteurs de la commune comme ici chemin de la Pourranque.



1.



2.



3.



4.



VILLAGE DES PENNES

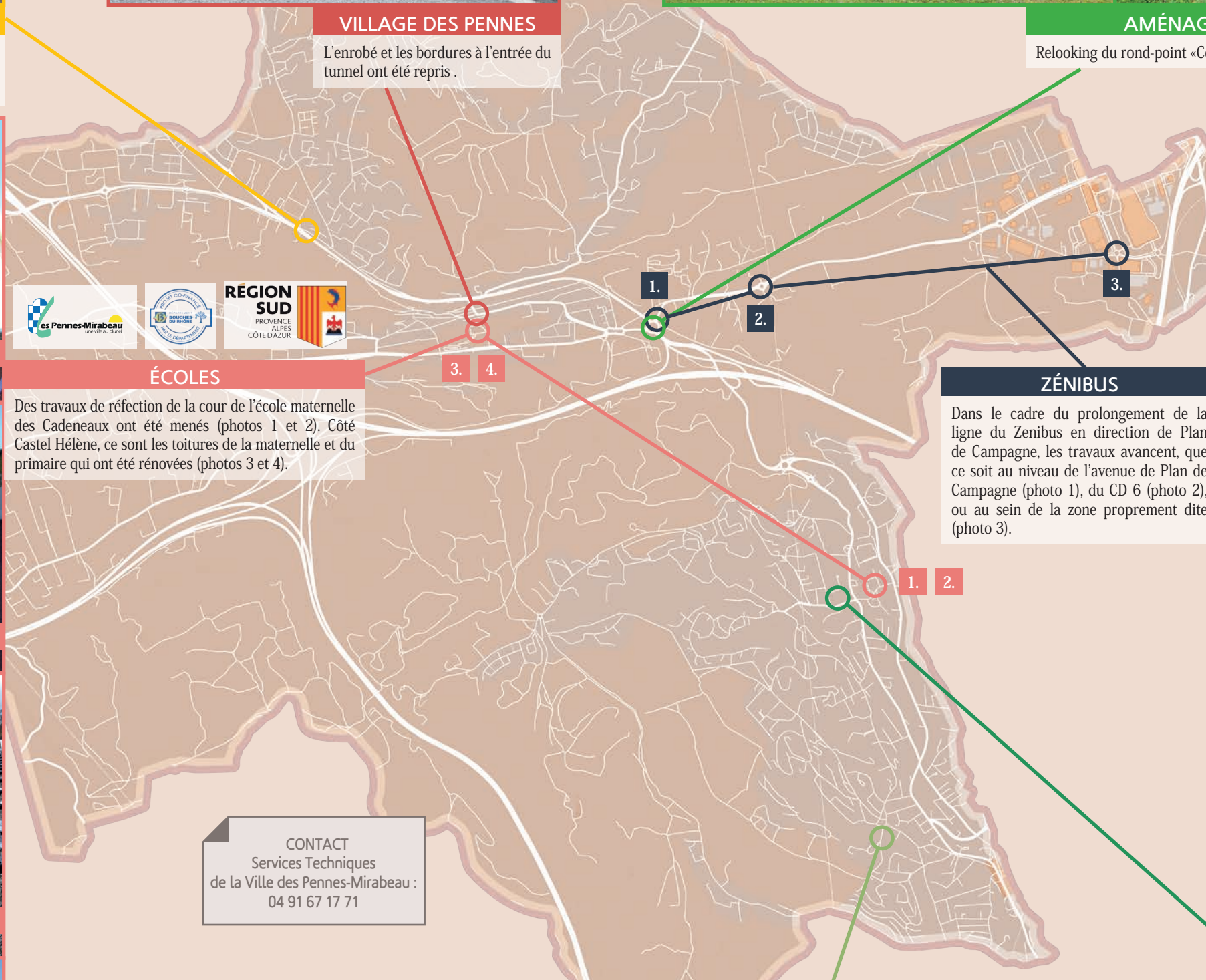
L'enrobé et les bordures à l'entrée du tunnel ont été repris.



DANS MA VILLE...

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Relooking du rond-point «Coca-Cola».



ÉCOLES

Des travaux de réfection de la cour de l'école maternelle des Cadeneaux ont été menés (photos 1 et 2). Côté Castel Hélène, ce sont les toitures de la maternelle et du primaire qui ont été rénovées (photos 3 et 4).

3. 4.

ZÉNIBUS

Dans le cadre du prolongement de la ligne du Zenibus en direction de Plan de Campagne, les travaux avancent, que ce soit au niveau de l'avenue de Plan de Campagne (photo 1), du CD 6 (photo 2), ou au sein de la zone proprement dite (photo 3).

1. 2.



1.



2.



3.

PARC SAINT-DOMINIQUE

Une nouvelle «araignée» a été installée.



CHEMIN DES BŒUFS

Les travaux de requalification ont débuté. Les objectifs principaux de ce chantier sont d'élargir la route, de créer des places de stationnement et des cheminements piétonniers sécurisés. Par ailleurs, une écluse et un plateau traversant seront réalisés afin de permettre le ralentissement des véhicules. Enfin, la création d'un réseau pluvial est prévue dans le but d'améliorer la gestion des eaux de pluie.



HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

La Ville poursuit

Qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique, le handicap ne doit pas empêcher les personnes concernées de pouvoir accéder à tous les Établissements recevant du public (ERP) et Installations ouvertes au public (IOP) afin de profiter de leurs prestations.

Par la signature d'un Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée), la Ville des Pennes-Mirabeau s'est engagée à adapter l'ensemble des sites communaux. Explications.

Foyer des Cadeneaux

Aire de jeux de Plan de Campagne



Chalet Frédéric Mistral

La loi du 11 février 2005, dite «loi Handicap» reconnaît l'égalité des droits, la non-discrimination et l'accessibilité comme trois des grands principes visant à garantir les droits fondamentaux des personnes handicapées. Le 11 février dernier, la Ville des Pennes-Mirabeau et ses partenaires associatifs ont fêté les 20 ans de cette loi. Une occasion de rappeler le renforcement de leurs actions en termes d'accessibilité et d'inclusion recensées dans la nouvelle charte «Commune-handicap» qu'ils ont cosignée en 2024, 18 ans après l'adoption de la première.

Inclusion, accompagnement, culture, sport, formation, sensibilisation sont les champs sur lesquels s'engage la Ville pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Tout comme le fait de favoriser l'accessibilité des Établissements recevant du public (ERP) et des Installations ouvertes au public (IOP) et qui fait l'objet d'un Agenda d'accessibilité programmée.

Un agenda de travaux

Au niveau national, l'État accompagne les municipalités à travers cet Ad'AP afin qu'elles puissent réaliser les travaux d'accessibilité de l'ensemble de leurs sites les rendant ainsi aptes à accueillir le public sans aucune forme de discrimination. Suivant cet «agenda», plusieurs éléments sont concernés : le cheminement extérieur, le stationnement des véhicules, les conditions d'accès et d'accueil dans les

bâtiments, la circulation à l'intérieur des espaces, les portes, etc. En 2015, un premier Ad'AP a été signé par la Ville prévoyant la réalisation complète des travaux au 15 décembre 2024. Mais l'État a finalement accordé un délai supplémentaire de trois années face à la complexité de la mise en œuvre de ces travaux qui concernent 96 sites, dont 81 ERP et 15 IOP.

Une procédure complexe

Adjointe au responsable sécurité/accessibilité (Services techniques municipaux), Virginie Rolland explique la procédure : «On ne finalise pas un site en une seule fois, les travaux sont réalisés au fur et à mesure, soit en régie, soit dans le cadre d'un marché public.» Chaque chantier accompagné d'un programme de travaux fait l'objet de réunions avec les services municipaux, les clubs sportifs, l'association NRH. Car rendre accessible un site équivaut à prendre en compte différentes contraintes comme la fréquentation des usagers, le plan Vigipirate, etc. Des échanges en CCA (Commission communale pour l'accessibilité) et/ou en SCDA (Sous-commission départementale d'accessibilité) permettent d'envisager des solutions à la fois réglementaires et réalisables, notamment en ce qui concerne les travaux simples et qui ne demandent pas de dérogation. «Pour les sites qui en nécessitent une et pour les sites de 1^{ère} catégorie (pouvant accueillir plus de 1500 personnes), une proposition est éventuellement transmise à

la DDTM 13 (Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône). Cela nous donne davantage de garanties pour obtenir plus rapidement un avis favorable sur la conformité», précise Virginie Rolland.

Au fil des mois, les réalisations avancent concrètement (cf. encadrés). Ce qui satisfait pleinement Joëlle Baltz, adjointe au maire, déléguée au Handicap : «Une ville inclusive ne se décrète pas, elle se construit.» À cet effet, un service municipal dédié s'emploie à garantir à terme, à chaque citoyen, l'accès plein et entier à l'espace public. Pour cela, la somme de 3,7M€ HT sera investie dans le cadre de l'Ad'AP.

Les avantages liés à l'accessibilité

Si le dispositif de l'Ad'AP peut être complexe dans sa mise en œuvre, il remplit bien davantage que sa fonction initiale qui est de garantir à tous l'accès aux mêmes bâtiments, espaces et prestations.

Ainsi, l'accessibilité offre un confort et une sécurité à l'ensemble des usagers sans qu'ils aient à fournir un effort d'adaptation supplémentaire. Que l'on manie une poussette, transporte une valise, que l'on soit senior, avec un handicap temporaire ou pas, le bénéfice des grands espaces, des larges ouvertures et des commodités d'accès, offre une qualité de service et d'accueil indéniable.

les aménagements



Salle Tino Rossi

«Une ville inclusive ne se décrète pas, elle se construit»



Joëlle Baltz
Adjointe au maire,
déléguée au Handicap

Bilan de l'année 2024

Aux Pennes-Mirabeau, 14 sites sont désormais accessibles aux personnes handicapées et donc conformes aux exigences administratives et réglementaires, y compris pour ceux qui ont fait l'objet d'une demande de dérogation comme le moulin de Pallières. Dans ce cas, l'édifice proprement dit ne peut accueillir les personnes en fauteuil roulant mais l'aménagement d'une place PMR permet d'accéder jusqu'au site tandis qu'une visite du moulin en vidéo est disponible au Syndicat d'initiative.

Ces 14 sites accessibles et ayant fait l'objet d'une attestation d'accessibilité recensée par la DDTM 13 sont :

La Maison du Bel Âge/ Secours catholique, la mairie annexe du vieux village, le foyer des Cadeneaux, la salle Simone Dartigues, la Police nationale, l'aire de jeux de Plan de Campagne, l'aire de jeux du square Jean Moulin, le jardin du Repos, le Fit Park City stade de la Voilerie, la salle Van Qué, le moulin de Pallières, l'aire de jeux des Barnouins, la salle Tino Rossi, le gymnase Alain Colas. Parallèlement, des demandes d'autorisation de travaux ont été engagées. Les chantiers de l'église Saint-Blaise ou la crèche des Bouroumettes, liés quant à eux à des projets de réhabilitation globale, sont toujours conduits en dehors de l'accompagnement à l'Ad'AP.



Poste de police nationale

Perspectives 2025

En marge des travaux du stade Gibert Rocci inclus dans un projet de rénovation globale, 10 sites seront rendus accessibles d'ici fin 2025 :

L'Espace France services, l'église des Cadeneaux, le cimetière Bellepeire, le jeu de boules de La Gavotte, la salle du Jas'Rod, le tennis club Monaco, le stade Emmanuel Vitria, le terrain de jeu de boules des Bouroumettes, l'aire de jeux de Monaco et l'aire de jeux du parc Jean Giono.

Ces 10 sites seront traités sur le plan administratif avant le lancement du marché des travaux prévu cet été, marché qui pourra être réutilisé en 2026 et 2027. En complément, d'autres travaux seront réalisés en régie (par les services Techniques municipaux) au mois de juillet et août.

Les partenaires





ESTEBAN MARTINS



©Photos DR

Graine de champion

Le Pennois Esteban Martins a décroché récemment le titre de champion de France universitaire de judo (catégorie «moins de 90kg»). Des résultats à la hauteur de son ambition : intégrer la grande équipe de France.

Le 12 mars dernier, le Pennois Esteban Martins franchissait une nouvelle étape vers le haut niveau en remportant le titre de champion de France universitaire de judo dans la catégorie des «moins de 90kg». Une victoire symbolique et prometteuse pour ce jeune athlète de 23 ans, qui rêve de vivre de son sport, qu'il a commencé tout jeune sur les tatamis du Judo Club des Cadeneaux, sous la houlette de Raoul Lai.

Ascension et ambition

Dès l'enfance, Esteban s'est pris de passion pour le judo, attiré par ses valeurs et le goût du dépassement de soi. «Très vite, j'ai eu envie de progresser, de repousser mes limites», confie-t-il. Ce goût de l'effort l'a mené à intégrer un lycée sport-études à Marseille, où il s'est investi sans relâche, avec un objectif principal en tête : intégrer un jour la prestigieuse équipe de France. «Je me suis toujours donné à fond dans le but de devenir professionnel», ajoute-t-il. Et les résultats commencent à parler pour lui. Cette saison, il s'est classé 15^e au niveau national en première division dans sa catégorie, a décroché une 3^e place au championnat régional et a ainsi validé son billet pour les championnats de

France. Mais c'est sa victoire au championnat universitaire qui a marqué les esprits : «*Même si ce n'est pas une épreuve qualificative officielle, c'est une compétition de haut niveau*», souligne Esteban. «*Elle permet de se faire remarquer par les recruteurs de l'équipe de France.*»

Travail, rigueur et constance

Étudiant à Montpellier en GEEB (Gestion et efficacité énergétique des bâtiments) et en alternance dans une entreprise à Marseille, le jeune judoka pennois mène de front ses études et une préparation physique exigeante : deux heures d'entraînement, six jours sur sept. Lorsqu'il n'est pas à Marseille, il s'entraîne à Montpellier, déterminé à maintenir un rythme de haut niveau. «J'ai encore du chemin à parcourir, mais je sais que je suis sur la bonne voie», assure-t-il, porté par le soutien indéfectible de sa famille et l'encadrement de ses entraîneurs.

Prochaine grande étape : le championnat d'Europe universitaire cet été, où Esteban vise une médaille. Une nouvelle occasion de se rapprocher de son objectif ultime : rejoindre l'élite du judo français.

« Je me suis toujours donné à fond dans le but de devenir professionnel »



Priorité à votre sécurité !

«L'insécurité est à la mode, c'est un fait.» Cette phrase, ouvrant un article de presse, n'est pas extraite d'un quotidien de 2010 mais de 1907. En effet, comme le rappelait il y a quelques années Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, le débat sur la sécurité ne date pas d'hier. Pour ce sociologue spécialiste de la délinquance et des politiques de sécurité, trois grandes périodes ont vu cette thématique dominer l'espace public, chacune avec ses figures emblématiques de la «dangerosité», souvent incarnées par des groupes de jeunes. Ainsi, entre 1905 et 1910, ce sont les «apaches» qui suscitaient l'inquiétude. Dans les années 1950-60, les «blousons noirs» ont pris le relais, avant que les «jeunes des cités» ne cristallisent les peurs à partir des années 1980-90.

De nos jours, le sentiment d'insécurité demeure une préoccupation majeure pour la population et notre commune n'échappe pas à cette réalité. L'enquête nationale 2024 «Vécu et ressenti en matière de sécurité» (VRS), menée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), en témoigne. Réalisée auprès de 200 000 personnes, elle révèle une progression continue de ce sentiment dans la population, avec des écarts notables entre les sexes. Plus d'une femme sur quatre (27%) déclare renoncer à sortir seule, contre seulement 7% des hommes. Par ailleurs, la moitié des Français se disent inquiets d'être cambriolés, tandis que 40% redoutent une agression physique et 38% un vol ou un racket. Pour Claude Farci, adjoint au maire délégué à la Police municipale, à la Prévention de la délinquance et à la Sécurité, «face à cette réalité, la lutte contre l'insécurité a toujours occupé une place centrale dans notre municipalité. Nos effectifs, notre politique de vidéoprotection, nos actions de prévention en témoignent concrètement. Et les chiffres de la délinquance dans notre commune, même s'il reste toujours possible de progresser, confirment que notre politique porte ses fruits.»

« La lutte contre l'insécurité a toujours occupé une place centrale dans notre municipalité »



Claude Farci
Adjoint au maire,
délégué à la Police municipale,
à la Prévention de la délinquance
et à la Sécurité

Les chiffres de la sécurité

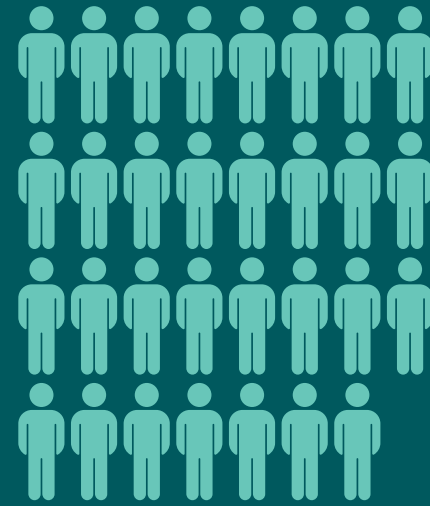
La Police municipale



Aux Pennes-Mirabeau, le Pôle sécurité est composé de **31** policiers municipaux* dont 4 encadrants, 2 agents formés à la conduite de motos et 1 agent cynophile. Il est complété par 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), 3 opérateurs de vidéoprotection et 3 agents administratifs.

Les policiers bénéficient d'une formation continue, garantissant un haut niveau de compétence. Ils ont notamment été formés à l'accueil et à la prise en charge des victimes de violences conjugales.

* En France, on compte en moyenne 22,8 policiers municipaux dans les communes de 10 000 à 100 000 habitants.



Nombre de policiers municipaux pour 10 000 habitants

Marseille : 7
Allauch : 9,6
Gardanne : 9,6
Plan-de-Cuques : 11,6
Salon-de-Provence : 11,7

Les Pennes-Mirabeau : **14,5**

Les locaux



Depuis 2022, le Pôle sécurité dispose de **nouveaux locaux** plus spacieux, fonctionnels et adaptés aux missions. Ces installations comprennent des vestiaires modernes, des bureaux accueillants, ainsi qu'une salle de réunion entièrement équipée, qui fait aussi office de cellule de crise en cas d'événements majeurs (incendies, inondations...).

L'accueil du public a également été repensé pour plus de praticité, avec notamment l'aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Situé au 6 avenue du Général Leclerc, ce nouveau Pôle Sécurité regroupe désormais la Police municipale et le CSU, facilitant ainsi la coordination et l'efficacité des interventions.

À l'autre extrémité de la commune, à la Gavotte, le **poste de Police nationale** a lui aussi fait l'objet d'une **rénovation complète**. Ces travaux, salués tant par les agents que par les habitants, traduisent une volonté partagée d'améliorer les conditions de travail des forces de l'ordre et la qualité du service rendu à la population.

Les partenariats

La Police municipale des Pennes-Mirabeau **collabore étroitement avec la Police nationale** dans le cadre d'une convention de coordination assurant **une surveillance continue et efficace du territoire, 24 heures sur 24**. Cette synergie permet une action conjointe sur des missions essentielles telles que la prévention des vols, la sécurité routière ou encore le maintien de l'ordre public.

Un exemple concret et récent de cette coopération : une vaste opération d'interpellations menée dans le 16^e arrondissement de Marseille par le GTA (Groupe de lutte contre le trafic automobile) a conduit **au démantèlement d'une bande organisée responsable de 28 vols de véhicules, dont 6 commis aux Pennes-Mirabeau**. Durant les deux mois d'enquête, les Polices municipales, notamment celle des Pennes-Mirabeau et son CSU, ont été sollicitées à plusieurs reprises. «La réussite de cette enquête hors norme illustre une volonté commune de lutter efficacement contre les vols de véhicules grâce à un partenariat solide et efficient», souligne Olivier Guiochon, commissaire de police, chef de circonscription de Police nationale de Vitrolles.

Soutien aux sapeurs-pompiers

La Police municipale des Pennes-Mirabeau intervient également aux côtés des sapeurs-pompiers pour sécuriser leurs interventions. Cette collaboration s'est renforcée depuis 2022 grâce à une **convention signée avec le SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône)** – une première dans le département. Cet accord permet, dans le strict respect du cadre légal, de mettre à disposition des images issues du CSU. Ces informations visuelles permettent aux secours d'adapter rapidement leurs moyens, améliorant ainsi leur réactivité sur le terrain.

La vidéoprotection

Avec **260** caméras* offrant plus de 300 vues, votre commune concentre ses efforts sur la **sécurisation des sites sensibles : établissements scolaires, équipements publics, parkings et centres urbains**. Intégré au Pôle sécurité, le **Centre de supervision urbain (CSU)** assure la gestion de ce réseau de vidéoprotection. Il est équipé de technologies modernes, associées à un logiciel d'intelligence artificielle performant. Ce dernier permet d'effectuer des recherches rapides et précises selon divers critères : apparence physique d'un individu, taille, type

et couleur de vêtements, véhicule, plaque d'immatriculation, etc. Ces recherches sont menées dans le strict respect des libertés individuelles et des cadres légaux en vigueur. En 2024, la Police nationale a adressé **92 demandes de réquisition au CSU des Pennes-Mirabeau, contribuant à un taux d'élucidation de 98%**.

* En France, on compte en moyenne 126 caméras dans les communes de 10 000 à 100 000 habitants.



Nombre de caméras pour 10 000 habitants

Salon-de-Provence : 37,5
Vitrolles : 42,4
Marignane : 44,3
Allauch : 76,7
Plan-de-Cuques : 95,5

Les Pennes-Mirabeau : **121,6**

Zoom sur... Les chiffres de 2024

Vols par effraction (cambriolages)*

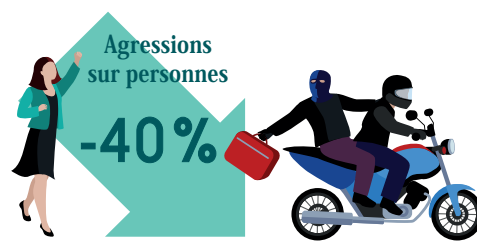
-39%

*90% des cambriolages ont lieu en journée



Agressions sur personnes

-40%



Dégradations de biens publics et privés

-20%



Vols d'accessoires de véhicules

+50%



Sources d'information : Police nationale, Police municipale, data.gouv.fr, villesdefrance.fr, observatoire-des-territoires.gouv.fr



CLSPDR

Au service de la prévention et la sécurité

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) est l'instance de concertation, d'animation et d'évaluation de la politique partenariale en matière de prévention de la délinquance et de sécurité urbaine. Décryptage.

Créé en 2002, renforcé par la loi de 2007 puis imposé depuis 2021 aux communes de plus de 5000 habitants, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) est devenu une instance incontournable. Il est présidé par le maire et inclut le préfet et le procureur de la République ou leurs représentants, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et associatifs : l'éducation nationale, l'APERS (service d'aide aux victimes), le chef de la Police municipale, le commissaire de la Police nationale, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), des avocats, l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône), les pompiers, les bailleurs sociaux, etc.

Une stratégie territoriale

Afin de rendre opérationnel son plan d'intervention en matière de sécurité et de prévention, le CLSPDR des Pennes-Mirabeau s'appuie sur le Diagnostic local de sécurité (DLS) qui permet d'établir une carte d'identité de la ville. Nadège Martinez, adjointe au directeur du Pôle sécurité et référente de cette instance, décrit : « Cette étude de la localité, avec les spécificités et problématiques propres

à chaque quartier, sert à élaborer la Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. C'est elle qui constitue notre cadre d'intervention suivant trois grands axes : prévention, répression et solidarité. » Analyser et comprendre les phénomènes révélés par le DLS sont donc indispensables à l'élaboration des actions à mettre en œuvre ; elles permettent aussi de mobiliser différents acteurs en fonction de l'actualité et des priorités du moment.

Réunion plénière et CLSPDR «restreint»

Établi pour la période 2022/2026, le CLSPDR des Pennes-Mirabeau se réunit en assemblée plénière une fois par an, la dernière séance ayant eu lieu le 13 janvier à l'hôtel de ville. « Cette réunion est l'occasion de faire le point sur les avancées des travaux des commissions, de mettre en lumière certaines actions ou encore d'organiser un débat autour de sujets d'actualité », précise Nadège Martinez. Le CLSPDR convoque également des groupes de travail qui favorisent des actions ciblées sur certains sujets. Celui des violences intrafamiliales mobilise en particulier la Ville et ses partenaires dont l'association Solidarités 13, des sages-femmes, psychologues et infirmières, et donne

aussi lieu à la formation des agents de la Police municipale à l'accueil des plaignants. Limiter la primo-délinquance fait également l'objet d'un autre groupe de travail avec les responsables d'écoles primaires et du collège afin d'identifier les comportements susceptibles de basculer vers la délinquance et de mener en réponse des actions de prévention. Dans ces établissements, les problématiques de harcèlement sont notamment prises en charge par l'association PACTeS et la mise en place de son système de médiation par des pairs. Autre atout du conseil : « Tout au long de l'année, des formations nous permettent d'organiser des réunions à thème pour traiter d'une problématique en particulier », précise Nadège Martinez. « Point important, le CLSPDR repose sur un partenariat entre la Police municipale et la Police nationale qui entraîne la mutualisation des effectifs et des compétences dans le cadre d'une convention de coordination. Cela nous permet de travailler ensemble sur certains quartiers et de mener des opérations telles que des contrôles ou des arrestations grâce à un protocole d'échange d'informations », conclut Thierry Roques, directeur du Pôle sécurité des Pennes-Mirabeau.

Les rendez-vous de l'Idéethèque

Journée Nature

Samedi 21 juin, la nature s'invite à l'Idéethèque pour une journée placée sous le signe de la créativité et de l'évasion. Un événement proposé dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins 2025 ».

Les plus jeunes (3-7 ans) découvriront « Bonne pêche, mauvaise pioche », un spectacle de papier inspiré d'un album jeunesse et porté par la compagnie marseillaise GMT. À travers les péripéties d'un pêcheur pas comme les autres, les enfants pourront découvrir la beauté de la mer et l'importance de la préserver.

Place ensuite à l'expérimentation avec un atelier de cyanotype (dès 7 ans). Cette technique d'impression photographique ancienne permet de créer des compositions uniques à partir de végétaux et de lumière, un médium idéal pour laisser sa créativité s'exprimer. Atelier gratuit sur inscription : bibliresa@vlpn.com ou 04 91 67 17 83.

Enfin comme l'an dernier, Simon, jardinier de l'hôtel de ville, proposera aux participants de se lancer dans la création d'un jardin miniature. À l'aide de divers éléments, vous réaliserez un minuscule paradis végétal et minéral, et profiterez des conseils d'un professionnel passionné (tout public).

Samedi 21 juin · 10h-11h30 ou 14h30-16h



Générations complices



Vendredi 6 juin à 18h, l'auditorium Maurice Ripert accueillera la restitution du projet « Générations complices », initié en octobre par la bibliothèque et le CCAS. Après le succès de « Leur histoire est aussi la nôtre », cette nouvelle édition fait dialoguer enfants, de 10 à 13 ans, et seniors autour de souvenirs partagés aux Pennes-Mirabeau, le tout mis en scène et en voix. Encadrés par l'autrice Sabine Tamisier sur le plan de l'écriture, Armand Giordani, professeur de théâtre de l'EMMTD, sur la partie théâtrale, et la plasticienne Emmanuelle Van Helst, pour la création des décors, ce sont près de 80 participants qui ont contribué à ce beau projet collectif et intergénérationnel : « L'expérience est déjà une belle réussite car nous sommes parvenus, tout au long de l'année, à se faire rencontrer deux générations qui ont échangé et créé ensemble », souligne Valérie Sokikian, bibliothécaire à l'Idéethèque. Une soirée à ne pas manquer pour découvrir le résultat final et célébrer des souvenirs communs.

Vendredi 6 juin · 18h · Auditorium Maurice Ripert · Gratuit

Concert lecture



À l'approche des vacances estivales, la bibliothèque et les élèves de l'ensemble jazz de l'école municipale de musique, théâtre et danse (EMMTD), vous proposent d'embarquer pour un tour du monde musical et littéraire. D'Afrique en Asie, voyagez aux quatre coins du monde au fil des notes et des lectures.

Jeudi 26 juin · À partir de 19h
Théâtre de verdure

Entrée gratuite, accueil dans la limite des places disponibles

Histoires sous les pins

En juillet, les « Histoires sous les pins » sont de retour au théâtre de verdure pour le plus grand plaisir des enfants. Trois matinées de lecture sont programmées les mercredis 9, 16 et 23 juillet, durant lesquelles les bibliothécaires partageront des histoires ensoleillées aux doux parfums de vacances et d'aventure. Une parenthèse enchantée proposée en deux temps : de 9h15 à 9h45 pour les 2-5 ans, puis de 10h à 10h30 pour les 6-10 ans.

Par ailleurs, les deux premières séances (9 et 16 juillet) s'inscrivent dans le cadre de l'événement national « Partir en Livre 2025 : les animaux et nous ». De quoi faire rugir de plaisir !

Mercredis 9, 16 et 23 juillet
9h15-9h45 (2-5 ans) et 10h-10h30 (6-10 ans) · Théâtre de verdure
Gratuit sur inscription à partir du 18 juin :
bibliresa@vlpn.com ou 04 91 67 17 83.



Horaires d'été

Cet été, l'Idéethèque reste ouverte ! Profitez des services de l'ensemble du bâtiment avec des horaires aménagés du 7 juillet au 24 août :
· Bibliothèque : ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h. Fermée le 14 juillet et les 15 et 16 août.
· ID Geek : ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h (hors événements). Fermé du 4 au 25 août.

Inscriptions : bibliresa@vlpn.com ou au 04 91 67 17 83
Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers sur : ideetheque.fr



À VOIR

Expositions

École municipale d'arts plastiques
Exposition des productions d'élèves réalisées durant l'année écoulée et inspirées par différentes thématiques.

Du 2 au 14 juin, Idéethèque
À découvrir pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque (rez-de-chaussée)
Vernissage le mercredi 4 juin à 18h

«Le vintage» et «Scènes de rues»
Comme à chaque fin d'année, le Photo Club des Pennes-Mirabeau expose le fruit de sa création au public. Livrant un aperçu du savoir-faire des artistes, les clichés auront pour thème le «vintage» inspiré des années 50 à 80, et les «scènes de rue».

Hall de l'hôtel de ville
Du 3 au 20 juin, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vernissage le mardi 3 juin à 18h

«La Nature dans tous ses états»
C'est le thème de la nature qui a inspiré les peintres de l'association «À l'ombre bleue de l'Olivier» dans la réalisation de leurs œuvres à l'aquarelle, au pastel, à l'huile ou à l'acrylique. Autant de techniques qui ont permis d'exprimer leur imagination ou ressenti à l'observation de leur proche environnement.

Du 23 juin au 11 juillet, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Hall de l'hôtel de ville
Vernissage le lundi 23 juin à 18h



RENDEZ-VOUS

Fête de la musique

La Fête de la musique est le rendez-vous incontournable du début de l'été. Près de 45 ans après son lancement, ce rendez-vous continue de rassembler musiciens amateurs ou professionnels dans l'Hexagone.
Aux Pennes-Mirabeau, c'est la place des Cadeneaux qui est devenue le lieu emblématique de cette grande fête populaire où se côtoient des groupes aux identités musicales multiples. Chaque 21 juin, les groupes locaux sont fidèles à la manifestation, avides de transmettre leurs bonnes ondes au public, mélomane ou moins averti mais curieux. Au final, les Pennois de toutes générations confondues sont invités à partager ce moment qui débutera par le passage des musiciens les plus jeunes. Issus de la classe des musiques actuelles de l'école municipale de musique, théâtre et danse, ils ouvriront la soirée dès 19h, partageant leur plaisir du son et de la rythmique. Puis ce sera au tour du groupe Funky Beuscuits de monter sur scène, avant de céder la place au duo guitare voix Say No More emmené par Patrice Manfredi, professeur à l'EMMTD, et Stéphanie Raimbaut. Enfin, le groupe Three For One et sa formation guitare, basse, batterie et chant, proposera une sélection de titres des années 80 et 90 des plus grands noms du pop rock, rock et funk tels que Dire Straits, Depeche Mode, David Bowie, Police et bien d'autres encore.

Samedi 21 juin à partir de 19h
Place des Cadeneaux
Gratuit
Renseignements : 04 91 67 17 79



TRADITION

Feux de la Saint-Jean

Suspendue entre traditions païenne et religieuse, et dans bien des communes, la Saint-Jean rassemble toujours la population autour d'un grand feu de joie pour célébrer le jour le plus long de l'année.
Ce mardi 24 juin, l'Association pour la défense et la conservation du patrimoine perpétuera ce rituel en conviant les Pennois à venir fêter l'événement autour de traditions provençales. La soirée débutera dès 17h30 sur le stade Fernand Sumeire avec des animations pour les enfants, des chants, danses et contes provençaux, la présence d'artisans locaux et leur production (vente de miel, savon, boutis, ail, etc.) ainsi qu'un stand de fabrication de fagots avec messages à jeter dans le feu.
À partir de 19h, au son du groupe folklorique Lou fanau, la flamme descendue du Canigou et réceptionnée à Allauch sera accueillie au village, célébrée par les discours protocolaires en provençal et en français, sans oublier le chant de la *Coupo Santo* et le verre de l'amitié. Aux premières déclinaisons du jour, ce sera le moment de la distribution des lampions à l'assemblée qui se mettra en route pour regagner le square du 19 mars 1962. Enfin, le jour évanoui renaîtra aux lueurs des flammes du bûcher allumé selon le rituel, accompagné de chants, farandoles et vœux prononcés pour l'année.

Mardi 24 juin - 17h30
Stade Fernand Sumeire
Gratuit
Renseignements au 07 67 67 84 90
06 87 62 49 79 (Programme sous réserve de modification)

ET AUSSI...

FÊTE FORAINE
Du 6 au 11 juin - Parking Tino Rossi
Manèges et auto-tamponneuses d'un côté, stands de tirs et d'adresse de l'autre, venez passer du bon temps en famille ou entre amis.
Vendredi 6 juin : 16h30 - 1h, samedi 7 juin : 14h - 1h, dimanche 8 juin : 14h - 1h, lundi 9 juin : 14h - 23h, mardi 10 juin : 16h30 - 23h, mercredi 11 juin : 14h - 19h30

SOUVENIR ARNONE
Vendredi 20 juin à partir de 19h
Boulodrome André Poizat
Concours de boules en nocturne organisé par le Comité des Fêtes (jeu de boules en triplé mixte)
Renseignements : 07 85 56 99 26
Facebook : Comité des fêtes des Pennes-Mirabeau

MARCHÉ PAYSAN
Samedi 21 juin à 10h
Espace Jean Moulin à la Gavotte
À l'occasion de la Fête de la musique, dégustation paysanne et animation musicale par l'école municipale de musique, théâtre et danse.
Facebook : Le Marché Paysan de la Gavotte

SOIRÉE MOULES FRITES
Vendredi 27 juin de 19h à 23h
Espace Jean Moulin de La Gavotte
Le Comité des fêtes organise une soirée festive avec repas moules frites, animation DJ et piste de danse.
Renseignements : 07 85 56 99 26

CONCERT «ON VA S'AIMER»
Vendredi 27 juin à 20h30
Jas'Rod
Chansons interprétées en solo ou en groupe sont au programme du nouveau concert de La Clef des chants qui fera vibrer le public sur les thèmes de l'amour, l'amitié, la solidarité ou encore de l'entraide.
Tarifs : 12€ adultes, 5€ moins de 12 ans.
Réservations auprès du Syndicat d'Initiative : 04 42 02 55 14

FÊTE DU PLAN DES PENNES
Du 27 au 30 juin
Le Cercle de l'union organise sa fête annuelle avec concours de boules durant 4 jours, soirées dansantes (du vendredi au dimanche), ses attractions foraines et aïoli le lundi (tarif : 20€).
Ven. 27 juin (de 19h à 2h), sam. 28 juin (de 12h à 2h), dim. 29 juin (de 10h à 2h), lun. 30 juin (de 8h à 20h)
Renseignements : 04 13 43 87 47
Facebook : Cercle de l'union du plan des pennes

MARCHÉ PAYSAN
Samedi 21 juin (horaires du marché : 8h-12h),
Espace Jean Moulin à la Gavotte
Dégustation paysanne et animation par le groupe musical Mamas Celta en présence d'un artisan brasseur.
Facebook : Le Marché Paysan de la Gavotte

LES ESTIVALES
Vendredi 4 et samedi 5 juillet à partir de 18h,
Square du 19 mars 1962
Coup d'envoi de l'été avec les premières Estivales avec ses foodtrucks aux cuisines variées et son animation DJ.
Renseignements : 07 85 56 99 26
Facebook : Comité des Fêtes des Pennes Mirabeau



Exposition «Observons les oiseaux»
Jusqu'au mercredi 25 juin, RdC bibliothèque
Devenez un ornithologue en herbe et découvrez les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations.
Exposition réalisée par Kinexpo en partenariat avec Birdie Memory et prêtée par la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône.
Accès libre.

Heure du conte (2/5 ans)
Mercredi 11 juin 2025, 10h30-11h30, ID 4 (2^e étage)
Accompagnés des parents, des grands-parents ou de la nounou, confortablement installés, les petits sont invités à embarquer pour des histoires merveilleuses sur le thème de l'été.
Gratuit sur inscription

Ciné livre jeunesse (3/6 ans)
Mercredi 11 juin 2025, 15h 16h30, ID 4 (2^e étage)
L'été approche. Pour fêter les beaux jours, les petits sont invités à écouter et découvrir sur grand écran des histoires estivales et ensoleillées, sentant bon le sable chaud.
Un goûter sera proposé à la fin de la projection.
Gratuit sur inscription

EMMTD
· Vendredi 13 juin à 19h, Théâtre de verdure
Concert des ateliers de musiques actuelles

· Samedi 14 juin à 11h, Auditorium
Concert de la classe de chant

· Samedi 14 juin, Auditorium
Spectacle des classes de théâtre
15h : enfants, 17h30 : ados, 20h : adultes

· 16, 17 et 19 juin à 18h30, Auditorium
Ballades de l'EMMTD

· Mercredi 18 juin, 18h, Auditorium
Spectacle de la classe de formation artistique et du jardin artistique

Tout public, gratuit, accueil dans la limite des places disponibles

Présentation du prêt d'instruments de musique
Mercredi 18 juin, 10h30-11h30 et 16h30-17h30, RdC bibliothèque
Petits et grands, seul, en famille et/ou entre amis, venez découvrir et tester les instruments de musique à emprunter.
Gratuit et ouvert à tous sans inscription

Inscriptions : bibliresa@vlpm.com ou au 04 91 67 17 83
Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers sur ideetheque.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

VISITE DU MOULIN
Rendez-vous tous les mercredis après-midi à 14h, 14h45 ou 15h30 pour une visite exclusivement sur réservation.
Vente de la farine et des produits dérivés du moulin au Syndicat d'Initiative.
Renseignements : 22 rue Raspail. Tel : 04 42 02 55 14 sil.pennesmirabeau@free.fr tourisme.lespennes.fr
HORAIRES D'ÉTÉ : En juillet et août : Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h. Samedi de 9h à 12h.

GALAS des associations				
ASSOCIATION	DATE	HORAIRE	LIEU	CONTACT
Dance Attitude	15 juin	19h30	Tino Rossi	06 24 51 67 46
Agir	20 juin	21h	Tino Rossi	06 20 75 92 39
La Porte des Étoiles	21 juin	14h	Tino Rossi	06 12 77 08 96
Omannite	22 juin	14h, 19h	Tino Rossi	06 25 86 67 13
Clef des chants	27 juin	20h30	Jas'Rod	06 03 63 57 43
Be bop	28 juin	14h, 17h, 19h	Tino Rossi	06 10 01 94 93
La Porte des Étoiles (Festi théâtre)	29 juin	14h, 19h30	Jas'Rod	06 12 77 08 96
Twirling Bâton	5 juillet	18h	gymnase Jean Roure	07 63 32 35 76

OPINIONS

100% POUR LES PENNES-MIRABEAU

Nous constatons toutes et tous que notre société est de plus en plus violente. Ce constat nous inquiète, mais trop souvent, nous rejetons la faute sur les autres. Pourtant, en tant qu'élus, nous avons le devoir d'assumer nos responsabilités et de montrer l'exemple, notamment auprès des jeunes générations.

Or, de l'Assemblée nationale aux conseils municipaux, c'est trop fréquemment l'inverse qui se produit. Oui, de nos jours, la politique souffre d'une communication toxique qui mine les fondements mêmes de notre démocratie. Notre commune n'est pas épargnée. Et cette violence, amplifiée par les réseaux sociaux, nous envahit, nous divise et rend le dialogue de plus en plus difficile.

La manipulation des faits, l'intimidation, la pression et

l'insulte sont devenues banales dans nos échanges. On affiche une force factice, on impose une vérité bâtie sur des croyances erronées, des certitudes infondées, des mensonges, le tout renforcé en particulier par l'entre-soi numérique, au détriment de l'ouverture, des faits et d'une pensée juste.

Cette situation est triste, parfois décourageante. Elle tue le dialogue et transforme le débat en affrontement, où la nuance et la réflexion n'ont plus leur place.

Malgré cela, nous voulons rester optimistes. Nous croyons en la capacité de notre société à retrouver le chemin d'un dialogue respectueux et fondé sur la vérité. Pour notre part, nous continuerons à défendre ces valeurs, loin des querelles politiciennes qu'on cherche trop souvent à nous

imposer, souvent faute d'arguments ou de projets.

Contact : 100pour100plpm@gmail.com

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

Avec un budget annuel de 70 millions d'€, notre commune aurait largement les moyens de préserver et dynamiser le vieux village, cœur historique et culturel de notre territoire. Pourtant, force est de constater que ce dernier est progressivement vidé de son âme, abandonné.

Le déménagement de l'Hôtel de Ville du vieux village vers le quartier des Cadeneaux sans réflexion à long terme, a conduit à ce que le château historique du XVIe siècle soit désormais hors d'usage. Tout comme la fontaine des 4 Canons, où l'eau ne coule plus depuis de nombreuses années. Notre centre historique est totalement négligé.

Le théâtre Henri Martinet, pourtant pilier de la vie culturelle locale, est à l'état de ruine depuis son incendie en 2018, sans qu'aucun projet de réhabilitation ne voit le jour.

La détérioration progressive du patrimoine rend sa rénovation plus couteuse, propice à l'insécurité et a un impact négatif sur l'image de la commune. Cette image freine le développement local et nuit à la dynamique du quartier.

Deux visions s'affrontent.

Celle de la majorité qui préfère vendre notre patrimoine historique à des entreprises privées, pour ne plus exercer de responsabilités. Préférant payer plus, plutôt que gérer. Il y a eu l'exemple en 2023 d'un appel à manifestation d'intérêt pour solliciter des sociétés privées afin de reprendre le bâtiment du Château du Vento et plus récemment, le théâtre Henri Martinet. Des démarches restées heureusement sans suite à ce jour. Seule l'église Saint-Blaise bénéficie enfin

d'une restauration, prévue pour fin 2025. Une promesse électorale datant pourtant de 2014.

Et la nôtre : nous souhaitons garder la main sur notre patrimoine et de le faire vivre avec un vrai projet dynamique et ambitieux pour le village. Il appartient aux Pennois. Il appartient à nous tous ! Nous le gérons efficacement si les Pennois font confiance en ce projet en mars 2026.

Il faut que ça change.

Consultez les vidéos du conseil municipal sur <https://ensembleplpm.fr/>
Vos élus : Joëlle REYNAUD FIORILE, Cathia DELAVEAU, Solange GORLIER LACROIX, Michèle NICOLAI, Michel SCAMARONI et Romain AMARO 06 12 99 98 18

LES PENNES-MIRABEAU DEMAIN

Nous nous sommes opposés au budget primitif 2025 pour souligner notre divergence dans la gestion budgétaire de la ville. Avec un budget de fonctionnement tout juste à l'équilibre, les orientations prises ne vont pas dans le sens de réduire nos coûts de fonctionnement. A titre d'illustration, le refus de prioriser les investissements sur le photovoltaïque en excluant le site de Giono, qui aurait permis de fournir une électricité verte à tous nos bâtiments municipaux de la Gavotte et de réduire nos coûts en énergie. Sur les investissements, le refus de prioriser la réhabilitation du théâtre Henri Martinet, un outil indéniable de la vitalisation du centre ancien des Pennes-Mirabeau. Nous découvrons qu'un projet de vente du bâtiment communal de l'ancienne Poste de la Gavotte

est prévu. Nous exprimons notre profond attachement à la maîtrise du foncier avec la volonté de garder la main sur le devenir de nos quartiers. Trois points clés motivent notre refus. Premièrement, la vente irréversible fait perdre à la collectivité tout pouvoir de décision sur l'avenir du site. Deuxièmement, garder la maîtrise du foncier c'est contrôler le type d'activités et de commerces qui s'implanteront sur ce secteur stratégique à la frontière des Quartiers Nord de Marseille. Enfin, cette vente est décidée arbitrairement, sans projet global de développement du quartier et sans concertation citoyenne. Nous demandons l'arrêt immédiat de toute procédure de vente, l'engagement d'une véritable concertation publique sur le devenir de ce quartier, incluant riverains, associations, commerçants, et usagers,

ainsi qu'une étude de solutions alternatives (comme le bail à réhabilitation) pour relancer la dynamique de la vie du quartier tout en conservant la propriété publique du bien.

Signez cette pétition!
<https://chng.it/zn98DtHNC9>

Contact : lespennesdemain.fr 06 64 52 97 39 et sur les réseaux sociaux.
Vos élus : Fabrice VEGA, Sylviane REAU et Jean-Philippe MUSSO

PRÉSERVER LES PENNES-MIRABEAU - RASSEMBLEMENT NATIONAL

Amiante à l'école de la Voilerie : quatre ans pour faire les travaux !
La sécurité de nos enfants est une priorité pour nous tous. Mais la majorité municipale ne semble pas le comprendre. Un diagnostic amiante réalisé il y a trois ans a révélé 16 points de présence d'amiante, sans qu'aucuns travaux complets n'aient été engagés depuis dans l'école concernée. Le personnel a donc dû s'adapter afin de préserver la sécurité des enfants.

Lors du conseil d'école du 4 novembre 2024, il avait pourtant été acté que les travaux seraient effectués à l'été 2025.

Or, lors du conseil municipal d'avril, le premier adjoint, a annoncé que les travaux n'auraient lieu qu'en 2026,

affirmant que cela avait été décidé en conseil d'école. Ces propos, totalement contradictoires avec le procès-verbal du conseil d'école, illustrent bien la fragilité des engagements de la majorité municipale.

Interrogée sur les raisons de ce report, la majorité évoque les délais liés aux marchés publics.

4 ans est le délai selon lequel un marché peut-être réaliser pour résoudre un problème d'amiante pour une école accueillant des enfants, alors qu'il aurait dû être une priorité absolue !

C'est beaucoup trop long, et cela ne garantit pas une sécurité suffisante pour les enfants !

Enfin, la gestion des groupes scolaires aux Pennes-Mirabeau laisse perplexe.

Preuve en est : la façade de l'école Claudie Haigneré tombe déjà en ruine, alors que l'établissement a été livré il y a seulement 4 ans...

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78
et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

NOUS PENNOIS, ÉCOLOGISTES, CITOYENS, SOLIDAIRES

Reinventer Plan de Campagne
Plan de Campagne, avec ses 400 000 m², est l'une des plus grandes zones commerciales d'Europe. Elle symbolise une époque où le tout-voiture, la surconsommation et l'étalement urbain semblaient synonymes de progrès. Mais aujourd'hui, ce modèle atteint ses limites : congestion permanente, artificialisation massive des sols, et uniformisation de l'offre commerciale. Il est temps de penser autrement.

Nous devons réinventer Plan de Campagne en lieu de vie, de culture, d'éducation et de lien social. Transformer une partie de cette zone en un quartier culturel serait une réponse forte aux défis écologiques et sociétaux de notre époque.

Une telle transformation permettrait de réduire l'empreinte carbone et la chaleur urbaine en désimperméabilisant les sols, de soutenir la création artistique et artisanale locale, d'offrir aux habitants de la métropole un nouveau lieu de partage, d'inspiration et d'éducation, et enfin de créer des emplois qualifiés et durables dans les secteurs culturels et créatifs.

De nombreux équipements pourraient voir le jour comme, sans tous les citer, un centre d'art, une cinémathèque, des ateliers de création, des salles de spectacles vivants, des halles d'exposition, des studios cinématographiques, une école supérieure artistique, un parc culturel ou le fameux lycée tant attendu des Pennois, dans une logique de reconversion progressive et participative.

Alors que des projets comme Plan Village ou l'arrivée du Zenibus modernisent la zone, nous avons une occasion unique : sortir du «tout commerce» et faire de Plan de Campagne un pôle culturel régional exemplaire. Imaginons une autre ambition pour ce territoire : celle de faire vibrer la culture, là où régnait la consommation et de faire des Pennes Mirabeau le premier pôle culturel d'Europe.

Rosy INAUDI pour «Nous Pennois» | rosyinaudi1@free.fr

PERMANENCES	RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE Adressez votre demande à l'attention de M. le Maire : soit par mail sur cab.maire@vlpm.com , soit par courrier à ➔ BP 28 / 13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex	Sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	PRATIQUE 09 69 36 24 12
	ADJOINTE AU MAIRE Mme. Joëlle Baltz, adjointe déléguée à l'Espace Famille, reçoit les Pennois souhaitant des informations ou exposer leurs éventuelles difficultés	Permanence les 1 ^{ers} mercredi de chaque mois 15h-18h sur rendez-vous	Hôtel de Ville 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	04 91 67 16 61
	CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE Mme Agnès Amiel reçoit sur rendez-vous	Permanence le 2 ^e mardi du mois à partir de 18h	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	04 13 31 12 31
	CONSEILLER RÉGIONAL M. Maximilien Fusone reçoit sur rendez-vous	Permanence les mercredis à partir de 17h30	Salle des Bouroumettes, 7 chemin de Pierrefeu (à côté de la crèche) Les Pennes-Mirabeau	06 03 45 45 78 maximilien.fusone@gmail.com
	MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE Sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
JURIDIQUES	ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
	PERMANENCES NOTARIALES	Sur rendez-vous : Le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 9h-12h	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	www.urbanisme. lespennes.fr
	ÉCRIVAIN PUBLIC Permanences assurées par Mme. Le Deuff.	Sur rendez-vous	CCAS des Pennes 8, avenue du Général Leclerc	04 91 67 17 37
	DÉFENSEUR DES DROITS Mme Minguet et Mme Lapeyrere reçoivent les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	Jeudi matin et mercredi matin de 9h à 11h30 sur rendez-vous	3 place John Rewald 13100 Aix-en-Provence	04 42 91 93 95
	PERMANENCE AVOCATS Gratuit	Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois 9h-12h sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte	04 91 67 17 88
ACTION SOCIALE	CONCILIATEUR DE JUSTICE Gratuit	Le 1 ^{er} mercredi du mois, 14h-17h sur rendez-vous		04 42 52 29 00
	APERS (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE) Service d'aide aux victimes d'infraction pénale. Gratuit	Permanences sur rendez-vous 4 ^{ème} jeudis du mois (à l'Espace France Services). 9h-12h		
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Le CCAS effectue une permanence à l'Espace France Services, une fois par semaine, le vendredi de 9h à 12h	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h30 (mercredi après-midi, accueil téléphonique seulement)	8, avenue Général Leclerc (Parking de La Poste)	04 91 67 17 37
	ESPACE FRANCE SERVICES	Du lundi au vendredi 8h30-12h15 et 13h-17h30	Impasse Merlusse Parc Saint Georges - La Gavotte	04 91 67 17 88/92
	MAISON DU BEL ÂGE	lundi de 13h30 à 16h45, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h45 et le samedi de 9h à 12h30	Place Victorin Isnard - La Gavotte	
EMPLOI/LOGEMENT	CAF 13 Permanence téléphonique de la CAF	Tous les jours de 13h30 à 16h30 Permanence CAF mercredi ou vendredi	Espace France Services	04 86 17 91 97 04 91 67 17 88/92
	CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h	29 bd de Dunkerque 13002 Marseille	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés)
	EPE (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS) Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.	Les permanences se déroulent le mardi après-midi, les semaines impaires et le mercredi matin, les semaines paires	Impasse Merlusse Quartier St-Georges - La Gavotte 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 42 59 64 53
	CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ASSURANCE MALADIE)		CPAM 13 13421 Marseille cedex 20	36 46 www.ameli.fr
	DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX ET EMPLOIS La demande de rendez-vous s'effectue les lundis, mardis et mercredis, de 9h à 12h.	Permanence 2 mardis par mois de 9h à 12h	Hôtel de ville (Mairie) 223, avenue François Mitterrand Les Pennes-Mirabeau	09 69 36 24 12
DÉCHETS	FRANCE TRAVAIL Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, à l'antenne de Marignane, le matin en accès libre et et l'après-midi sur rendez-vous.	Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 Le vendredi de 8h30 à 12h30	1 av. Jacqueline Auriol 13700 Marignane	3949 www.francetravail.fr
	BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI MISSION LOCALE Informations sur la recherche d'emploi et la formation	Sur rendez-vous	Espace France Services Impasse Merlusse Parc Saint Georges La Gavotte	emploi@vlpm.com
	PLIE (PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI) Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi	Sur rendez-vous		04 42 52 80 10 06 62 14 37 14
	ADIL 13 (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE) Conventionnée par le ministère chargé du Logement, elle a pour vocation d'offrir au public des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives à l'habitat.	Sur rendez-vous : les 1 ^{er} et 4 ^e vendredis de chaque mois 9h-12h www.adil13.org	Service de l'Aménagement du territoire et de la politique de l'habitat 22, rue Saint Dominique - Les Cadeneaux 13170 Les Pennes-Mirabeau	www.urbanisme. lespennes.fr
	CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT) Architecte conseil du CAUE M. Laurent Duboisset	Sur rendez-vous : Les 2 ^e et 4 ^e vendredi de chaque mois 9h-12h www.urbanisme.lespennes.fr		
DÉCHETS	RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE Encombrants et déchets verts			
	DÉPÔT EN DÉCHETTERIE (pour les particuliers) Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale	Du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes	0800 94 94 08

